

NOTE DE L'AUTEUR DE LA SPÉCIFICATION : Cette spécification comprend les composantes et les instructions d'installation de la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive et résistante à l'eau **WrapShield SA®** qui répond au standard ASTM E 2357 pour les assemblages pare-air. La membrane autoadhésive **WrapShield SA®** s'utilise derrière les revêtements pare-pluie tels les revêtements à pression compensée faits de matériaux composites, de métal, de placage de maçonnerie et de pierres, de crépis ou d'acrylique ne nécessitant pas l'application d'un apprêt. Avec un taux de perméance à la vapeur de 50 perms (2 875 ng/Pa.s.m²) le pare-air perméable à la vapeur et résistant à l'eau **WrapShield SA®** prévient les fuites d'air tout en permettant aux revêtements de « respirer » ou de s'assécher lorsque les conditions climatiques des différentes régions le requièrent. Cette spécification est sujette à adaptation en vue de respecter les exigences de chaque projet individuel. Elle est présentée selon le format de référence CSI et constitue une section distincte de la Division 7 – Protection thermique et contre l'humidité.

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.01 EXIGENCES GÉNÉRALES

- A. Cette spécification constitue un tout et doit être lue comme tel par les parties. Chaque section comprend, en tout ou en partie, les détails des travaux à effectuer pour chaque opération ou corps de métier. L'entrepreneur doit s'assurer que les sous-contractants comprennent bien la nature des travaux à effectuer et doit coordonner les différents travaux.

1.02 DESCRIPTION DU SYSTÈME

- A. Fournir la main d'œuvre, les matériaux et les équipements pour l'installation d'un système de membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive et résistante à l'eau.
- B. Effectuer les travaux tel que montrés aux plans et détaillés aux présentes, notamment, en comblant les interstices et en scellant la membrane pare-air perméable à la vapeur et résistante à l'eau pour éviter les fuites d'air ou l'infiltration d'eau.
1. Les jonctions entre les murs et la membrane de toiture;
 2. Les jonctions entre les murs et la fondation;
 3. Les joints sismiques et d'expansion;
 4. Les ouvertures et les pénétrations (cadres de fenêtres et de portes, vitrines, façades rideaux);
 5. La tuyauterie, les canalisations, les conduits et toutes autres pénétrations semblables;
 6. Les agrafes de maçonnerie, les vis, les boulons et toutes autres pénétrations semblables;
 7. Toutes autres possibilités de fuites d'air de l'enveloppe de bâtiment.
- C. Installer d'abord le pare-air perméable à la vapeur et résistant à l'eau, le solin et les accessoires de ventilations.

1.03 SECTIONS CONNEXES

- A. Placage de maçonnerie : Section [04 XX XX]
- B. Revêtement de gypse : Section [06 XX XX]
- C. Revêtement de contreplaqué : Section [06 XX XX]
- D. Isolation : Section [07 XX XX]
- E. Toiture : Section [07 XX XX]
- F. Panneaux de façade : Section [07 XX XX]

1.04 NORMES DE RÉFÉRENCE

- A. American Association of Textile Chemists and Colorists (AATCC) : ATCC 127 - Méthode d'essai pour la résistance à l'eau : Essai par pression hydrostatique.
- B. ASTM International (ASTM) :
1. ASTM D 882 - Méthode d'essai pour les propriétés de traction des feuilles de plastique mince;
 2. ASTM E 84 - Méthode d'essai pour les caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction;
 3. ASTM E 96/E 96M - Méthode d'essai pour la transmission de vapeur d'eau des matériaux;
 4. ASTM E 283 - Méthode d'essai standard pour déterminer les taux de fuites d'air par les fenêtres extérieures, les murs-rideaux et les portes sous des différences de pression spécifiées parmi les échantillons;
 5. ASTM E 2178 - Méthode d'essai standard pour perméabilité à l'air des matériaux de construction;
 6. ASTM E 2357 - Méthode d'essai standard pour déterminer les fuites d'air des pare-air.
- C. International Code Council Evaluation Service, Inc. (ICC-ES) : ICC-ES AC38 - Critères d'acceptation pour les pare-eau.

- 1.05 PROPOSITION DE DEVIS
- A. Présenter les fiches techniques du fabricant du produit, les descriptifs ainsi que les directives d'installation pour les composantes et les accessoires du pare-air perméable à la vapeur et résistant à l'eau.
 - B. Soumettre des échantillons des éléments suivants :
 - 1. Extrait de la garantie du fabricant;
 - 2. Échantillon du pare-air perméable à la vapeur et résistant à l'eau mesurant au moins 8 pouces (203 mm) sur 10 pouces (254 mm);
 - 3. Composantes, d'une longueur d'au moins 12 pouces (305 mm);
 - 4. Solins de la membrane;
 - 5. Vis, attaches, fonds de clouage et ancrages de maçonnerie;
 - 6. Scellants.
- 1.06 ASSURANCE DE LA QUALITÉ
- A. Source unique : Les accessoires et composantes de la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive et résistante à l'eau doivent être obtenus en tant que système de membrane complet provenant d'une source unique pour assurer l'intégrité du système et sa compatibilité.
 - B. Qualifications du fabricant
 - 1. Le fabricant des produits indiqués dans la liste de la présente section doit avoir au moins 10 ans d'expérience continue dans la fabrication et l'approvisionnement de produits pour pare-air perméables à la vapeur et résistants à l'eau ayant été installés avec succès dans des projets équivalents.
 - 2. Le fabricant des produits indiqués dans la liste de la présente section doit avoir un technicien expérimenté à l'interne et du personnel qualifié sur le terrain pour offrir une assistance technique.
 - C. Caractéristiques de performance en cas d'incendie : La membrane résistante à l'eau fournie doit rencontrer les exigences aux essais de résistance au feu suivantes :
 - 1. Caractéristiques d'essai de brûlage en surface : ASTM E 84;
 - 2. Indice de transmission des flammes : 25 ou moins;
 - 3. Indice d'émission de fumée : 450 ou moins.
- 1.07 MAQUETTE
- A. Construire une maquette conformément à la Section 01 43 39 – Maquettes.
 - B. Fournir une maquette des matériaux du pare-air perméable à la vapeur et résistant à l'eau en vertu des dispositions de la Section 01 33 23 – Dessins d'atelier, fiches techniques et échantillons.
 - C. Sous la supervision de [l'ingénieur] [l'architecte] [le consultant], construire un panneau de façade extérieure typique, mesurant 6 pieds de longueur sur 6 pieds de profondeur en y incluant : revêtement ou support, seuil protecteur, cadre de fenêtre et ses fixations (attaches, lattage et agrafes de maçonnerie), fixations de l'isolation. Il doit aussi détailler l'application du pare-air perméable à la vapeur et résistant à l'eau ainsi que les chevauchements de joints.
 - 1. Faire des essais en vaporisant de l'eau sur la maquette pour démontrer son efficacité.
 - D. Allouer à [l'ingénieur] [l'architecte] [le consultant] 48 heures pour l'inspection de la maquette préalablement au début des travaux d'installation du pare-air perméable à la vapeur et résistant à l'eau. La maquette fait partie intégrante des travaux.
- 1.08 RENCONTRE PRÉCÉDANT L'INSTALLATION
- A. L'entrepreneur doit convoquer les parties [une] semaine avant le début des travaux de cette section, en vertu des dispositions de la Section 01 31 19 – Réunions de projet.
 - B. S'assurer que tous les entrepreneurs responsables de la création d'un plan continu d'étanchéité à l'eau et à l'air soient présents.
- 1.09 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANIPULATION
- A. Se référer aux Instructions d'installation du produit actuellement en vigueur (www.vaproshield.com) pour l'entreposage et la manipulation.
 - B. Livrer les matériaux directement au chantier, dans des emballages non endommagés et d'origine sur lesquels les noms du fabricant et du produit sont indiqués.
 - C. Entreposer les matériaux en rouleaux debout dans leur emballage d'origine. Les rouleaux doivent être protégés du soleil et des intempéries jusqu'à leur utilisation.
 - D. Gestion et élimination des pertes
 - 1. Séparer et recycler les matériaux perdus conformément à la Section [01355 - Gestion et élimination des pertes] et au plan de réduction des pertes.

- 1.10 COORDINATION
- A. Assurer la pérennité de la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive et résistante à l'eau tout au long de cette section.
- 1.11 SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
- A. Soumettre les demandes de remplacement conformément à la Section 01 25 00 – Procédures de remplacement.
- B. Soumettre les demandes de remplacement au moins dix (10) jours avant la date de fermeture des soumissions.
- C. Une soumission de remplacement inclut :
1. La preuve que les matériaux de remplacement respectent ou excèdent les caractéristiques de performance des exigences du produit spécifié ainsi que de la documentation provenant d'un laboratoire d'essai indépendant approuvé. Cette documentation doit certifier les dimensions physiques minimales, la résistance à la rupture, les caractéristiques de combustion, la perméabilité à la vapeur et les taux de fuites d'air de la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive et résistante à l'eau en l'absence d'apprêts ou de traitements de surface.
 2. L'ensemble des informations du fabricant pour le pare-air perméable à la vapeur, autoadhésif et résistant à l'eau démontrant un plan continu d'étanchéité à l'eau et à l'air pour la totalité de l'enveloppe de bâtiment.
 3. Le fabricant des matériaux de remplacement doit avoir un technicien expérimenté à l'interne et du personnel qualifié sur le terrain pour offrir une assistance technique.
- D. Les solutions de remplacement acceptables seront confirmées dans un addenda. Les matériaux de remplacement n'ayant pas été approuvés par écrit avant la date de fermeture des soumissions ne pourront pas être utilisés pour ce projet.
- 1.12 GARANTIE
- A. Fournir une garantie standard du fabricant pour les matériaux dans laquelle ce dernier accepte de remplacer les matériaux pare-air perméables à la vapeur, autoadhésifs et résistants à l'eau installés conformément aux instructions du fabricant, mais qui sont endommagés, à cause de défauts, dans les 20 ans suivant la date d'achat.

PARTIE 2 - PRODUITS

- 2.01 MATÉRIAUX
- A. Les accessoires et composantes de la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive et résistante à l'eau doivent être obtenus en tant que système de membrane complet provenant d'une source unique pour assurer l'intégrité du système et sa compatibilité.
1. Membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive et résistante à l'eau de VaproShield LLC., Gig Harbor, WA, Tél. (866) 731-7663, Courriel : info@VaproShield.com, Site Web : www.vaproshield.com.
- B. MATÉRIAUX PARE-AIR PERMÉABLES À LA VAPEUR ET RÉSISTANTS À L'EAU (Base de conception)
1. Le pare-air perméable à la vapeur autoadhésif principal doit être la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive et résistante à l'eau WrapShield SA® de VaproShield, qui est un pare-air perméable à la vapeur autoadhésif et sans COV. Il est constitué de plusieurs couches de polypropylène filé, lié et traité avec un agent anti-UV. Il présente les propriétés suivantes :
 - a. Couleur : Orange avec une exposition acceptable aux UV de 180 jours;
 - b. Fuite d'air : <0,01 PCM/pi² lorsque testé conformément à l'ASTM E 2357 et < 0,0000263 PCM/pi² @ 75 Pa (0,000134 L/s/m² @ 75 Pa) lorsque testé conformément à l'ASTM E 2178;
 - c. Perméabilité à l'eau et à la vapeur testée selon la méthode B de l'ASTM E 96 : 50 perms (2875 ng/Pa.s.m²);
 - d. Résistance à l'eau testée selon l'AATCC 127, 550 mm de charge hydrostatique pendant 5 heures : Aucune fuite;
 - e. Résistance à la rupture testée selon l'ASTM D 882 : 44,8 lbf/po (78 N/mm) dans le sens machine et 25 lbf/po (43,8 N/mm) dans le sens contraire;
 - f. Température d'application : La température ambiante doit être d'au moins 20 °F;
 - g. Caractéristiques de combustion superficielle testées selon l'ASTM E 84 : Classe A, indice de transmission des flammes inférieur à 10 et indice d'émission de fumée inférieur à 15;
 - h. Dimensions physiques : 0,026 pouce (0,65 mm) d'épaisseur, 59 pouces (1,5 m) de largeur et 8,26 onces par verge carrée.

- C. RACCORDS ET SOLINS DE MEMBRANE PERMÉABLES À LA VAPEUR ET RÉSISTANTS À L'EAU
1. Les raccords et les solins du pare-air autoadhésif doivent être des VaproFlashing SA™ de VaproShield, qui est une membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive, résistante à l'eau et sans COV, qui présente les propriétés suivantes :
 - a. VaproFlashing SA™ orange : 11 pouces et 3/4 ou 19 pouces et 2/3 de largeur x 164 pieds de longueur;
 - b. Fuite d'air : < 0,0000263 PCM/pi² @ 75 Pa (0,000134 L/s/m² @ 75 Pa) lorsque testé conformément à l'ASTM E 2178;
 - c. Perméabilité à l'eau et à la vapeur testée selon la méthode B de l'ASTM E 96 : 50 perms (2 875 ng/Pa.s.m²);
 - d. Résistance à l'eau testée selon l'AATCC 127, 550 mm de charge hydrostatique pendant 5 heures : Aucune fuite;
- D. SOLINS VAPROLIQUI-FLASH™ PERMÉABLES À LA VAPEUR ET RÉSISTANTS À L'EAU POUR OUVERTURES BRUTES
1. Les solins de fenêtres et de portes doivent être des VaproLiqui-Flash de VaproShield, des matériaux de solin avec pare-air perméable à la vapeur d'application liquide avec des propriétés de perméabilité à la vapeur et de résistance aux fuites d'air compatibles à celles de la membrane pare-air principale.

NOTE DE L'AUTEUR DE LA SPÉCIFICATION : Avec l'égalisation de la pression des systèmes de revêtement d'écran de pluie, tel que les panneaux muraux de composite avec bardage métallique, la circulation de l'air et la ventilation des cavités sont essentielles pour évacuer l'humidité. Les contre-lattes et les bandes de ventilation VaproShield assurent un flot continu d'air dans toute la cavité, et ce, pour toute la durée de vie de l'immeuble. Inclure 2.1.G. : Accessoires pour contre-lattes pare-intempéries résistantes à l'eau et pour ventilation.

- E. ACCESSOIRES POUR CONTRE-LATTES PARE-INTEMPÉRIES RÉSISTANTES À L'EAU
1. Les accessoires pour contre-lattes pare-intempéries résistantes à l'eau et pour ventilation de VaproShield doivent être en PVC noir.
 - a. VaproBatten™ : Vinyle noir extrudé avec fixations préformées et canaux de drainage de l'humidité pensés pour créer un espace vide ventilé entre le revêtement et le pare-intempéries.

2.02 SCCELLANT POUR LES PÉNÉTRATIONS

- A. Fournir un scellant pour les pénétrations tel que recommandé par le fabricant et tel que mentionné dans la Division 07 Section : Scellants. Les scellants appropriés sont Dow 758 ou VaproLiqui-Flash.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.01 GÉNÉRALITÉS

- A. S'assurer que les surfaces et les conditions sont optimales avant d'accepter d'effectuer des travaux sur la section. Aviser par écrit [l'ingénieur] [l'architecte] [le consultant] de toutes anomalies. Le début des travaux, ou d'une partie de ceux-ci, signifie l'acceptation des supports tel que préparés.
- B. Les surfaces doivent être sèches, solides, propres et exemptes d'huile, de graisse, de saletés, de surplus de mortier ou d'autres contaminants qui pourraient nuire à l'adhérence de la membrane pare-air résistante à l'eau et aux solins. Les vides et les interstices du support mesurant ¼ de pouce de largeur et plus doivent être comblés pour obtenir une surface plane. Les joints de maçonnerie doivent être entièrement remplis.
- C. La température minimale pour l'application de la membrane autoadhésive et des solins doit être supérieure à 20 °F (-6 °C).
- D. Tous les travaux de préparation doivent être exécutés préalablement à l'application du pare-air perméable à la vapeur autoadhésif principal.
- E. Les fixations fixées mécaniquement pour sécuriser ou pénétrer le revêtement ne doivent pas dépasser le revêtement et doivent être fixées à une surface solide.

3.02 COORDINATION DE L'INSTALLATION DU PARE-AIR PERMÉABLE À LA VAPEUR AUTOADHÉSIF

- A. Les pare-air perméables à la vapeur autoadhésifs peuvent être installés verticalement ou horizontalement sur la face extérieure du revêtement ou du support.
- B. L'application doit d'abord être faite sur les coins, les ouvertures, les raccords d'immeuble et les pénétrations.
- C. Le pare-air perméable à la vapeur autoadhésif s'installe sur la face extérieure du revêtement ou du support. Il est important de mesurer et de prédécouper le pare-air dans des dimensions faciles à manipuler pour optimiser les conditions de pose.
- D. L'installation du pare-air perméable à la vapeur autoadhésif complète et prolonge le support par une méthode de bardage avec chevauchement séquentiel débutant en bas, ou à la base, d'un mur puis remonte graduellement.
- E. Les chevauchements de joints doivent alterner.

- F. Une fois installée, la membrane doit être roulée avec un rouleau pour assurer un bon contact et une bonne adhérence sur le support.

3.03 CONDITIONS DE RACCORD D'IMMEUBLE

- A. Fixer la membrane pare-air autoadhésive de raccords et de solins aux poutres porteuses, aux colonnes, aux dalles de plancher et aux planchers intermittents, aux bordures de parapets, aux murs de fondations, aux systèmes de toiture et à l'interface de deux matériaux différents.
- B. Aligner et placer la membrane pare-air autoadhésive de raccords et de solins puis retirer le film protecteur et appuyer fermement. Prévoir une jonction d'au moins 3 pouces sur les supports.
- C. Prévoir un chevauchement d'au moins 3 pouces sur les côtés et à chaque jonction de membrane.
- D. La membrane et les chevauchements de joints doivent être roulés avec un rouleau pour assurer un bon contact et une bonne adhérence.

3.04 FENÊTRE, PORTE ET AUTRES OUVERTURES

- A. Éviter les pertes en prédéterminant les meilleures méthodes et séquence d'installation de la membrane pare-air autoadhésive de raccords et de solins autour des fenêtres ou des ouvertures en considérant les dimensions et l'installation de ces ouvertures de fenêtre, de porte ou de type persienne.
- B. Envelopper la membrane pare-air autoadhésive de raccords et de solins dans les ouvertures pour recouvrir les rebords, les montants et les linteaux. Il n'est pas nécessaire d'installer des feuilles complètes sur les coins.
- C. Retirer le film protecteur, aligner la membrane de solins et appuyer pour assurer un bon contact. Les chevauchements de joint doivent être roulés pour en assurer l'adhérence. Les chevauchements doivent favoriser l'écoulement d'eau.
- D. Installer la membrane autoadhésive préformée de solins de coin dans les coins sur la membrane de solins.
- E. En accord avec les exigences d'installation de fenêtre, installer et sceller le seuil pour installer la membrane pare-air autoadhésive de solins pour fenêtres avec un scellant.
- F. Installer les fenêtres selon les informations fournies par le fabricant et recouvrir la bride de clouage avec du ruban pour solin. Poser le ruban pour solin le long de la bride des montants et des linteaux de fenêtre et sceller pour installer la membrane pare-air autoadhésive de raccords. Rouler le ruban pour assurer un bon contact sur le support. Sceller l'extrémité exposée du ruban.
- G. Dans le cas de fenêtres sans bride de clouage, installer le ruban aluminium recommandé sur tout le périmètre des ouvertures pour permettre l'ajout d'une tige d'appui et de scellant entre le cadre de fenêtre et la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive.

3.05 PÉNÉTRATIONS POUR ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE

- A. Les tuyaux mécaniques, les conduites de fils électriques et conduits doivent être solidifiés avant l'installation de la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive.
- B. Les installations électriques pénétrant dans le mur et dans la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive doivent être placées dans une conduite appropriée et positionnées solidement.
- C. Installer les manchons à bride de la manière recommandée par le fabricant.
- D. Dans le cas de pénétrations du côté droit, couper le pare-air perméable à la vapeur autoadhésif pour l'ajuster au manchon. Installer le ruban à solin recommandé pour sceller la membrane pare-air aux conduits ou à la bride du manchon préformé.
- E. Se référer aux normes du fabricant pour les pénétrations de tuyaux.

3.06 APPLICATIONS VERTICALES

- A. Pour des applications verticales, aligner les feuilles sur un coin « intérieur » ou « extérieur » pour éviter les plis ou un mauvais alignement des applications suivantes.
- B. Mesurer et prédécouper les feuilles autoadhésives dans des dimensions faciles à manipuler pour optimiser les conditions de pose.
- C. Accrocher les feuilles autoadhésives au mur et les étendre vers le bas jusqu'à la base du mur. Laisser un excédent de matériau à la base du mur pour faciliter la fixation et les joints avec les surfaces adjacentes.
- D. Aligner et placer la membrane autoadhésive puis retirer le film protecteur et appuyer fermement. Prévoir un chevauchement d'au moins 3 pouces sur les côtés et à chaque jonction de membrane. La membrane et les chevauchements de joints doivent être roulés avec un rouleau pour assurer un bon contact et une bonne adhérence.
- E. Continuer de retirer le film protecteur et appuyer pour assurer un bon contact avec le support.
- F. Installer les feuilles subséquentes de pare-air perméable à la vapeur autoadhésif selon un schéma de bardage avec chevauchant. Les feuilles doivent être étendues à plat sur les surfaces. La membrane et les chevauchements de joints doivent être roulés avec un rouleau pour assurer un bon contact et une bonne adhérence.

- 3.07 APPLICATIONS HORIZONTALES
- A. Pour les applications horizontales, aligner les feuilles et amorcer l'installation des contre-lattes pare-intempéries résistantes à l'eau par le bas du mur.
 - B. Pour éviter les plis ou un mauvais alignement des applications suivantes, il est recommandé de marquer ou de « casser » une ligne de niveau avec laquelle travailler. Mesurer et prédécouper les feuilles dans des dimensions faciles à manipuler pour optimiser les conditions de pose.
 - C. Laisser un excédent de matériau à la base du mur pour faciliter la fixation et les joints avec les surfaces adjacentes.
 - D. Aligner et placer la membrane autoadhésive puis retirer le film protecteur et appuyer fermement. Prévoir un chevauchement d'au moins 3 pouces sur tous les côtés et à chaque jonction de membrane. La membrane et les chevauchements de joints doivent être roulés avec un rouleau pour assurer un bon contact et une bonne adhérence.
 - E. Continuer de retirer le film protecteur et appuyer pour assurer un bon contact avec le support.
 - F. Installer les feuilles subséquentes de pare-air perméable à la vapeur autoadhésif en format de bardage avec chevauchement séquentiel. Les feuilles doivent être étendues à plat sur les surfaces. La membrane et les chevauchements de joints doivent être roulés avec un rouleau pour assurer un bon contact et une bonne adhérence.
- 3.08 CONTRE-LATTES ET BANDES DE VENTILATION POUR LES SYSTÈMES DE REVÊTEMENT PARE-PLUIE
- A. Fournir et installer les contre-lattes et les bandes de ventilation recommandées sous les systèmes de revêtement.
 - B. Installer une bande horizontale de départ, une bande de départ ou une bande de ventilation à la base du mur, aux contre-lattes et à la bande de ventilation supérieure. Les fixer fermement et les préparer à l'installation du système de revêtement.
 - C. Coordonner l'espacement entre les contre-lattes et les bandes de ventilation pour accommoder le système de revêtement.
- 3.09 ATTACHES ET AGRAFES DE MAÇONNERIE
- A. Installer les attaches et les ancrages de maçonnerie sur le pare-air perméable à la vapeur autoadhésif principal.
 - B. Sécuriser les attaches et les agrafes de maçonnerie avec des vis anticorrosion ou en acier inoxydable avec des fixations à joint d'étanchéité.
 - C. Consulter les services techniques VaproShield pour des recommandations sur le type d'ancrage à maçonnerie approprié et sur les méthodes pour sceller des pénétrations.
- 3.10 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR LE CHANTIER
- A. Aviser lorsqu'une portion des travaux est exécutée pour permettre une vérification préalable au recouvrement avec la membrane pare-air perméable à la vapeur autoadhésive et résistante à l'eau.
 - B. Le propriétaire peut engager un consultant indépendant pour vérifier le support et l'installation de la membrane avant la mise en place du système de revêtement et qui fournira ses observations par écrit.
- 3.11 PROTECTIONS
- A. Protéger les portions de mur recouvertes de pare-air perméable à la vapeur autoadhésif et résistant à l'eau de tous dommages dus à des travaux de construction, à des vents violents et à une exposition prolongée aux intempéries.
 - B. Révérifier l'état du pare-air perméable à la vapeur autoadhésif et résistant à l'eau avant d'installer le revêtement. Réparer, retirer et remplacer les portions endommagées par une nouvelle membrane.
 - C. Recouvrir les murs de soutènement, ainsi que les ouvertures de mur et les travaux de construction en cours, et les protéger des intempéries pendant et après l'application de la membrane jusqu'à ce que l'installation soit complétée.
 - D. Retirer et remplacer la membrane des contre-lattes pare-intempéries résistantes à l'eau en cas de déversement de produits chimiques ou lorsqu'en contact avec des surfactants.

FIN DE LA SECTION